Mise en ligne : 14 juin 2014.
Dernière modification : 4 septembre 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

BLANCHISSERIE ASEPTIQUE D'EXTRÊME-ORIENT, Hanoï

Épisodes précédents :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Blanchisserie-Extreme-Orient.pdf

Louis-Marie-Joseph-Paul PIERRE, fondateur

Né à Sainte-Marie de la Réunion, canton de Sainte-Suzanne, le 15 janvier 1875
Fils de Paul Émile Louis Pierre et de Marie-Louise Quiclet.

Non appelé à l'activité (Dépêche ministérielle (Colonies), 11 février 1900)
Domicilié à Paris, av. de Saint-Ouen, 105 (23 mars 1900) et Tourane (29 janvier 1903).
Affecté au 10e R.I.C. Passé au 9e R.I.C. le 1er janvier 1915 : période d'instruction de 8 jours (3-10 oct. 1918). Renvoyé dans ses foyers.

Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 7 janvier 1934) : 38 ans 11 mois 16 jours de services et de pratique professionnelle, dont 25 ans dans nos possessions d'outre-mer. A rendu des services éminents au développement économique du Tonkin.

L'Industrie au Tonkin en 1912
(*Bulletin économique de l'Indochine*, janvier 1913)

[122] La blanchisserie de M. Pierre à Hanoï, a été montée au début de cette année. Cette entreprise dispose d'un matériel perfectionné pour les différentes opérations de lavage et de lessivage, de séchage et de repassage. Elle emploie un moteur électrique de 12 H. P. ; 40 femmes et 10 coolies.

HANOI
Visite à la Blanchisserie aseptique d'Extrême-Orient
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 août 1913)

Hier matin, M. le médecin-inspecteur Clarac, directeur du service de santé, accompagné de son aimable adjoint, M. le médecin principal Boyé, s'est rendu à la Blanchisserie aseptique d'Extrême-Orient pour en visiter, de façon détaillée, l'installation.

M. Pierre, l'habile constructeur et directeur de cette importante usine, a conduit ces Messieurs à travers ses vastes ateliers, faisait fonctionner sous leurs yeux les différentes

machines, toutes de fabrication absolument modernes et du genre de celles qui sont employées pour le blanchissage du linge des grands hôtels, établissements et hôpitaux de Paris.

C'est ainsi que M. le médecin inspecteur Clarac parcourut la salle de réception et de triage du linge envoyé à la blanchisserie ; la buanderie proprement dite où l'on procède au cuvage et la cuisson du linge dans des lessivasses spéciales chauffées par circulation de vapeur, ce qui permet l'aseptisation du linge ; la batterie de machines à laver à double enveloppe avec admission de vapeur permettant le lavage à l'eau chaude, sans entraîner la moindre détérioration des tissus, même les plus délicats ; la salle des essoreuses, la salle de séchage où le linge est placé dans des chambres chaudes ou à l'air libre, selon le temps, la salle de calandrage où se trouve une sécheuse repasseuse à grand débit ; l'atelier de pliage et d'emballage. Ajoutons que l'eau servant au lavage est puisée dans le Grand Lac au moyen d'une pompe centrifuge et refoulée ensuite dans des réservoirs pour être filtrée avant d'être distribuée dans les machines. Cette particularité, garantie absolue d'hygiène, a retenu l'attention de M. le médecin inspecteur Clarac, qui a terminé sa visite par l'atelier de réfection des matelas, où se trouve installée une très ingénieuse machine à carder, munie d'un capteur de poussière, qui permet aux ouvriers de travailler sous être incommodés.

M. Pierre a été vivement félicité par M. le médecin inspecteur Clarac pour les efforts qu'il fait dans le but de donner satisfaction à sa nombreuse et importante clientèle et pour les beaux résultats industriels obtenus en installant au Tonkin des machines aussi modernes.

Hanoï
BLANCHISSERIE ASEPTIQUE D'EXTRÊME-ORIENT
Village du Papier
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1916, p. 43)

M. PIERRE, directeur.

Rapport sur la situation économique de l'IC pendant l'année 1919
(*Bulletin économique de l'Indochine*, juillet-août 1920, pp. 453-501)

[490] La Manufacture de cheddites fonctionne régulièrement, ainsi que la blanchisserie mécanique de M. Pierre.

Jules BOUILLON, fondé de pouvoirs

Né en 1877 à Melay (Haute-Marne).
Frère de Mme Victor Demange,
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Victor_Demange-Hanoi.pdf
de Mme Henri Huaux
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Veuve_Huaux-Haiphong.pdf
et de Marie-Henriette, mariée à Victor Léon Chazet, de la Garde indigène, frère des planteurs de Voi-Bo.
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Chazet_freres-Voi-bo.pdf
Marié en 1906 à Hanoï avec Émilie Bischoff.

Précédemment à l'IDEO : chef des ateliers à Hanoï, puis directeur de la succursale de Haïphong :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/IDEO.pdf

Décédé à Hanoï le 14 avril 1925.

BLANCHISSERIE ASEPTIQUE D'EXTRÊME-ORIENT
Village du Papier
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1920, p. 48)
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1922, p. 48)

MM. PIERRE, directeur (en congé en France).
BOUILLON, fondé de pouvoirs.

BLANCHISSERIE ASEPTIQUE D'EXTRÊME-ORIENT
Route du Village du Papier
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1924, p. 50)
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. 37)

M. J. BOUILLON, fondé de pouvoirs.

La Perle (Saïgon) se moderniserait-elle ?
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 23 mars 1924)

Il y a plus de douze ans qu'une blanchisserie [moderne] fonctionne à Hanoï. C'est ce qui nous permet de dire à notre confrère [l'*Impartial*, de Saïgon] que s'il s'imagine que les Européens feront une différence entre le blanchissage mécanique propre et offrant toute garantie d'hygiène et le blanchissage annamite par les procédés écœurants que l'on sait, c'est qu'il se fourre rudement le doigt dans l'œil.

L'hygiène est le dernier des soucis de la majorité de nos compatriotes et beaucoup n'ont même pas l'idée de ce que c'est. C'est pourquoi il faut être indulgent pour les Annamites s'ils sont encore un peu plus sales que nous.

HANOI

Affaire de vol au préjudice de M. Bouillon
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 avril 1924)

Aucune précision.

(*L'Avenir du Tonkin*, 6 février 1925)

Collision. — Le 3 courant, vers 16 h. 30, rue Do-huu-Vi, en face de l'école des instituteurs, un camion attelé de deux boeufs appartenant à la blanchisserie de Thuy-khuê et conduit par le coolie Le-van-Luong 17 ans, demeurant à Thuy-khuê (Hadong) a collisionné l'auto appartenant à Mme Bonnal, demeurant 41, boulevard Dong-Khanh, qui était arrêtée sur la droite et a abîmé légèrement le garde-boue côté gauche. Pas d'accident de personnes. Les adresses ont été échangées.

NÉCROLOGIE
Jules BOUILLON
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 avril 1925)

Nous apprenons avec regret le décès, survenu le 14 avril, dans sa 49e année de M. Bouillon, le sympathique industriel qui dirigeait la blanchisserie aseptique d'Extrême Orient, de M. Pierre, actuellement en congé à Nice

M. Bouillon était un rude travailleur, et un homme charmant, qui ne comptait que des amis, aussi bien à Hanoï qu'à Haïphong

La disparition plonge dans le deuil, sa veuve, les familles Demange, Huaux, Despinoy Arnaud à qui nous adressons l'expression de nos bien vives condoléances ainsi qu'à M. et à Mme Pierre.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Vve J. Bouillon [née Émilie Bischoff] ; madame et M. V. Demange [Mme Victor Demange, née Clémentine Bouillon] et leurs enfants ; madame et M. H. Huaux [née Lucie Bouillon] et leurs enfants ; madame et M. L. Chazet, à Lang-Hit ; madame Vve Thomas à Aydoilles (Vosges) ; M. et madame G. Demange [fils de Victor Demange] ; M. et madame L. Demange à Épinal ; M. et madame Despinoy [gendre des Huaux] à Haïphong ; M. et madame Arnaud à Sontay [gendre des Huault] ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

monsieur Jules BOUILLON,
directeur de la Blanchisserie Pierre à Thuy-Khué,

leur époux, frère, beau-père, neveu et oncle décédé dans sa 49e année, muni des sacrements de l'Église.

Les obsèques auront lieu le jeudi 16 avril 1925 à 16 heures. Réunion à la cathédrale.

Le présent avis tiendra lieu de lettre de faire-part.

Les obsèques de M. Bouillon
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 avril 1925)

Aujourd'hui, à 4 heures, ont eu lieu les obsèques de M. Bouillon, le regretté directeur de la Blanchisserie de Thuy-Khuê.

Le cortège partit à 3 heures da domicile du défunt, route du village du Papier, et arriva à 4 heures à la cathédrale où fut donnée l'absoute.

Le deuil était conduit par les familles Demange. Huaux, Chazet, Arnaud.

De très belles couronnes cravatées de rubans violets avaient été déposées sur le cercueil par les parente, par la Blanchisserie d'Extrême-Orient, par l'amicale des Anciens Tonkinois dont le défunt faisait partie, par M. et Mme Pierre, par des amis.

Le cortège était formé de nombreuses personnalités de notre ville, de dames, de jeunes filles, des personnels indigènes de la Blanchisserie, de la maison Demange, des G.M.R.

Au cimetière, la cérémonie terminée, les familles Demange, Huaux, Arnaud reçurent les condoléance» de la nombreuse assistance qui avait tenu à accompagner à sa dernière demeure, un excellent homme et un rude travailleur et manifester aux familles Demange, Huaux, Chazet, Despinoy, si estimées, leur douloureuse sympathie. À ces condoléances nous joignons les nôtres bien sincères.

DAP CAU

(*L'Avenir du Tonkin*, 27 septembre 1925)

Sur l'H.F.C. — Un vol de 208 draps de lit et de 10 moustiquaires entre Hanoï et Dap-Cau. — Le 15 septembre, à 19 heures, arrivait en gare de Thi-Cau, un wagon — nº 1.298 — expédié de Hanoï à l'adresse de I'Intendance militaire par la Blanchisserie aseptique d'Extrême-Orient, sise au village du Papier, et contenant 835 draps de lit et 10 moustiquaires, retour du blanchissage. La tare nette au départ de Hanoï était de 920 kilogrammes. Le lendemain matin, les services de l'Intendance vinrent prendre livraison, mais on s'aperçut alors que le chargement, au lieu de se composer de 855 draps de lit et de 10 moustiquaires, ne comprenait que 647 draps et pas de moustiquaires. Cependant, lors de la livraison du wagon par le personnel de la gare, les plombs placés aux ouvertures étaient complets et intacts. Une commission de constat fut immédiatement réunie pour établir le litige entre les service-compétents de l'Intendance et les Chemins de fer de l'Indochine. Tandis que la commission militaire se trouvait sur les lieux, un indigène, employé de la gare vint spontanément déclarer devant témoins que le 15 septembre, à l'arrivée du wagon en gare, il s'était aperçu que l'une des portes centrales du wagon était déplombée et qu'il avait, de sa propre initiative, remplacé les plombs La gendarmerie fut avisée de ce vol très important le chef du trafic et mouvement de l'H.F.C. ayant déposé une plainte contre inconnus, mais quand le procès verbal de la commission fut établi et et que l'on demanda à l'indigène qui avait eu tant d'empressement à replomber le wagon sans en rien dire à personne et, qui plus est, vint le déclarer en présence de son chef de gare, quand on lui demanda de signer sa déclaration ainsi d'ailleurs qu'au chef de gare, tous doux s'y refusèrent formellement.

Décidément, il a dû se former un groupement entre Gia-Lam et Dap-Cau ayant pour raison sociale : Exploitation des trains de marchandises. Espérons tout de même et que les voleurs ne tarderont pas à être mis sous les verrous, que cette fois, les 208 draps de lit et les 10 moustiquaires ne seront pas si faciles à écouler que les sacs de riz volés fréquemment, car 208 draps de lit en grosse toile représentent un volume assez considérable.

YÊN-TAI

(*L'Avenir du Tonkin*, 13 juin 1926)

Voleurs pincés. — M. Muller [1], directeur de la blanchisserie de Thuy-Khuê, qui s'était aperçu que depuis quelque temps des pièces de lingerie ou vêtements remis à blanchir disparaissaient, établit une sévère surveillance sur le personnel indigène employé au blanchissage. Les résultats ne se firent pas attendre car le 2 juin, un nommé Dô-van-Ba, 33 ans, fut surpris à voler un pantalon, appartenant au Collège du Protectorat et portant n° 455.

Le lendemain, ce fut un nommé Dong-ngoc-Quynh, 29 ans qui fut surpris en flagrant délit de vol de 3 pantalons et d'une serviette de toilette. Tous deux ont reconnu qu'ils commettaient ainsi depuis quelque temps des vols de linge en s'habillant avec les vêtements volés et remettant par dessus, leurs propres vêtements. Ils ont été arrêtés par la gendarmerie pour être tenus à la disposition du Parquet.

Les obsèques de M. Henri Bonnifleau
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 juin 1927)

Samedi soir ont eu lieu, suivies par une très nombreuse assistance, les obsèques de notre excellent et très regretté concitoyen M. Bonnifleau. magasinier en retraite du service de l'Intendance, contrôleur des abattoirs municipaux.

……

Dans l'assistance, on remarquait … M. Muller, directeur de la Blanchisserie aseptique d'Extrême-Orient…

YÊN-TAI
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 juin 1927)

Viol — Un procès verbal de renseignements a été adressé à l'autorité judiciaire, concernant un viol commis sur la personne de la nommée Ng-thi-So, âgée de 9 ans 1/2, fille d'un cai de la blanchisserie de Thuy-Khuê, demeurant chez ses parents, à la dite blanchisserie, par un nommé Lê-van-tam, âgé de 23 ans, en fuite, également employé au dit établissement et domestique du cai à ses moments perdus et chez lequel il logeait. L'ignoble individu est activement recherché.

Médailles d'honneur en argent de 2e classe
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 novembre 1927)

Vu-van Gian, cai à la Blanchisserie d'ExtrêmeOrient à Hanoï.

Résultats des élections consulaires de Hanoï
(*L'Écho annamite*, 14 mars 1928)

[Francisque] Muller, directeur de la Blanchisserie d'Extrême-Orient, 66 voix ;

---

[1] Francisque Muller : né à Riom (Puy-de-Dôme), le 30 juillet 1882. Marié à Jeanne Augustine Altermatt.

HADONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 avril 1929)

Vol. — Le nommé Vu-van-Hai dit Quit, 18 ans, blanchisseur chez M. Muller, directeur de la Blanchisserie d'Extrême-Orient, a été arrêté sous l'inculpation de vol de linge d'une valeur de 35 p.

Au Conseil des intérêts français au Tonkin
(*Les Annales coloniales*, 11 juillet 1929)

Ont été élus aux élections au Conseil des Intérêts français économiques et financiers au Tonkin sous réserve de la décision de la commission de recensement des votes :
À Hanoï : MM. … [Francisque] Muller, industriel [Blanchisserie d'Ext.-Orient].

1929 (juillet) : Francisque MULLER, FONDATEUR DE LA BLANCHISSERIE TONKINOISE, à Haïphong
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Blanchisserie_tonkinoise.pdf

INAUGURATION DU CONSEIL DES INTÉRÊTS FRANÇAIS DU TONKIN
(*L'Écho annamite*, 9 octobre 1929)
(*Les Annales coloniales*, 12 octobre 1929)

Désignation des délégués au Grand Conseil
Le conseil a désigné ensuite ses délégués au Grand Conseil de l'Indochine : titulaires : … M. [Francisque] Muller, industriel à Hanoï…

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 octobre 1929)

Prochain mariage. Le 31 octobre 1929, à 17 heures, en l'église cathédrale de Hanoï, sera béni le mariage de M. Henry Guéry., agent technique à la Compagnie des Eaux et d'électricité* de Saïgon, avec Mlle Marcelle Muller, la gracieuse fille de Mme et de M. Francisque Muller, le sympathique industriel, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre.
Nous renouvelons aux futurs époux nos meilleurs souhaits de bonheur, et nos sincères compliments à leurs parents très estimés ici.

Jurys d'expropriation
(*Les Annales coloniales*, 11 mars 1930)

[Francisque] Muller, directeur de la Blanchisserie Pierre, Ha-dong.

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1930)

Nous disions, il y a, quinze jours, qu'un siège de la chambre de commerce de Hanoï était en ballottage.

Au scrutin de ballottage, M. Beau a été élu par 50 voix contre 20 à M. [Francisque] Muller qui en avait obtenu 65 au premier tour.

Annuaire général de l'Indochine, 1933, pp. 523 et 640 : fait.

• Blanchisserie d'Extrême-Orient. — Hanoï
Route du Village du Papier,
Téléphone nº 97.
Directeur : F[rancisque] Muller.

• Province de Ha-dong
Village Thuy-Khuê, Huyên de Hoàn-Long.

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES ACTIFS DE
L'ASSOCIATION TONKINOISE DES ANCIENS COMBATTANTS (ATAC) (1935)

Nº matricule	Nom et prénom	Profession	Adresse
780	Muller (Francisque)	Directeur de la Blanchisserie d'Extrême-Orient	Hanoï

Francisque Félix Muller
Associé des Comptoirs français de l'Annam
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 28 mai 1938)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Comptoirs_francais_Annam.pdf

---

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HANOÏ (TONKIN)
LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS
ANNÉE 1940
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1er avril 1940, pp. 474-484)

PROVINCE DE HADONG
194 Muller Francisque Blanchisserie d'Extrême-Orient Thuy-Khué

SOCIÉTÉ DES BLANCHISSERIES D'EXTRÊME-ORIENT

Société anonyme fondée en 1942
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 3, p. 388-389)

Objet : l'acquisition du fonds de commerce dénommé « blanchisseries d'Extrême-Orient » sis à Hanoï, village de Thuy-khuê ; l'exploitation dudit fonds et son extension ; le nettoyage des effets d'habillement et de literie ; le blanchissage des tissus de tous genres ; le blanchiment des fils, la teinturerie ; toute entreprise se rattachant à l'industrie du blanchiment et de la teinture ; et généralement toutes opérations se rattachant à l'industrie du blanchiment et de la teinturerie.

Siège social : village de Thuy-khuê, route du village du papier, Hanoï.

Capital social : 200.000 $, divisé en 2.000 actions de 100 $.

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. Charles WOHRER, [Francisque] MULLER, Joseph HUET [2], GUILLEMET.

Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six premiers mois qui suivent la clôture de chaque exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 8 % aux actions à titre de premier dividende ; le surplus étant réparti à raison de : 40 % au conseil d'administration et le solde aux actionnaires.

Inscription à la cote : pas de marché.

(*Indochine, hebdomadaire illustré*, 10 mars 1945)

2 mars 1945.

Hanoï. — Grâce au généreux accueil qu'elles ont rencontré auprès de nombreux donateurs, parmi lesquels il y a lieu de remarquer les Établissements Whorer *[sic : Wohrer]* et un groupe de dames indochinoises réunies par Mmes Vu-huy-Quang et Hoa-Tuong, les « Jeunes Équipes du Tonkin » ont pu procéder aux distributions suivantes à l'occasion des fêtes du Têt :

1° 2.500 repas chauds (le 4 février 1945, au Banc de sable) ;

2° 850 gilets en kapok et vêtements usagés (un peu partout dans la ville et la délégation de Hanoï) ;

3° 850 pains de riz gluant le 11 février 1945 au Banc de sable).

Ces distributions, qui ont eu lieu quelques jours avant le Têt, ont été, pour un grand nombre de déshérités, un soulagement et un réconfort moral, prouvant que l'esprit d'entr'aide et de solidarité est mis en pratique, en toutes occasions par les jeunes.

---

[2] *Joseph* Pierre Huet (Condé-sur-Noireau, 26 août 1902-Toulon, 10 mars 1978) : directeur du tissage des Établissements Delignon, à Phu-Phong (Annam).